



Consortium Erasmus+ CFAI DIAFOR

Comment les bourses de mobilité sont attribuées

Les bourses sont attribuées en priorité aux mobilités qui :

- ✓ se déroulent dans un pays éligible Erasmus+ (UE)
- ✓ sont réalisées avec une convention MEV
- ✓ concernent une seule mobilité
- ✓ correspondent à une mobilité d'études ou de stage éligible (hors WWOOFing)

Conditions

60 jours minimum de mobilité.

Kit Erasmus complété et signé avant le départ.

Pas de frais de voyage supplémentaires si l'OPCO ou l'entreprise les prend en charge (pays européens).



Forfaits mensuels selon la destination

Groupe 1	
Stage	450 € / mois
Académique	300 € / mois
Pays associés au programme	
- Allemagne - Belgique - Danemark - Islande - Italie - Pays-Bas - Suède	- Autriche - Luxembourg - Finlande - Irlande - Liechtenstein - Norvège
Pays tiers non associés	
- Royaume-Uni - Suisse - Monaco	- Andorre - Vatican

Suppléments à la bourse

Handicap / affection longue durée (ALD) : 250 € / mois

Justificatif : attestation de décision MDPH, attestation de maladie longue durée ou carte d'invalidité, etc.

Écoresponsable : voyage en bus, covoiturage ou train sous justificatif.

Groupe 2	
Stage	400 € / mois
Académique	250 € / mois
Pays associés au programme	
- Chypre - Estonie - Lettonie - Portugal - Slovénie - Bulgarie - Hongrie - Macédoine du Nord - Roumanie - Turquie	- Espagne - Grèce - Malte - Slovaquie - Tchéquie - Croatie - Lituanie - Pologne - Serbie

Une question sur votre mobilité ?

Marine Galstyan
+33 (0)6 29 84 97 79
marine.galstyan@formation-industrie.bzh

Aurore Lesne
+33 (0)6 58 79 62 27
aurore.lesne@formation-industrie.bzh